

## › MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE



Formation  
en alternance



Contrat  
de professionnalisation

# CONSEILLER CLIENTÈLE DE PROFESSIONNELS (CCPRO)



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Parcours CCPRO, organisé avec le Centre de formation de la Profession Bancaire (CFPB) et les établissements bancaires, a pour objectif de répondre au besoin spécifique de recrutement des banques, en formant des étudiants totalement opérationnels au poste de Conseiller Clientèle de Professionnels dès la sortie du diplôme.

Les chargés de clientèle professionnelle prennent en charge un portefeuille clients composé d'artisans, de commerçants, de professions libérales et de PME. À ce titre, ils doivent être aptes à conseiller le chef d'entreprise tant sur les aspects entrepreneuriaux de son activité que sur les aspects patrimoniaux de sa situation personnelle.

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- › Une formation complète répartie sur les deux années de master.
- › Une formation rapidement opérationnelle qui permet d'acquérir le savoir-faire technique, commercial et comportemental nécessaire à l'exercice du métier de conseiller de clientèle professionnelle.
- › Une formation rémunérée.
- › Une insertion professionnelle potentiellement immédiate.
- › Une carrière évolutive, permettant d'accéder ultérieurement à des fonctions diverses : chargé d'entreprise, directeur d'agence, responsable de marché...

## TÉMOIGNAGE D'UN ANCIEN ÉTUDIANT

Sébastien  
WALKOWIAK

Major de la  
première  
promotion

« Ce cursus m'a permis d'acquérir les compétences indispensables au métier de CCPRO. Pragmatique et complète, la formation initiale permet d'appréhender l'approche globale du professionnel. Terrain idéal pour appliquer ses connaissances, l'alternance permet quant à elle de se confronter à la réalité pour mieux progresser.

Véritable axe stratégique en terme d'évolution, ce master ouvre les portes du métier certainement le plus complet et le plus enrichissant de la banque de détail : je ne peux que le conseiller ».

## LES DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

Tous les métiers liés à la clientèle de professionnels, mais aussi possibilité d'évolution au sein de la banque vers des responsabilités plus larges et plus diversifiées, comme par exemple directeur d'agence ou de secteur etc...

## LIEU DE LA FORMATION

Localisation des enseignements :

- › **Université d'Orléans** -  
Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
- › **CFA Banque** - Centre de Formation de la Profession  
Bancaire - 8 place Jean Monnet 45000 Orléans

## ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES ÉTUDES

C'est une formation au rythme et au contenu originaux.

- › **De septembre à décembre**, les périodes de 15 jours en banque sont alternées avec des périodes de 15 jours à l'Université pour y suivre des cours théoriques de haut niveau.
- › **De janvier à juin**, l'alternance est de 15 jours en banque puis 15 jours au CFPB. Durant cette période les étudiants suivent des enseignements professionnels pointus.
- › **En première année**, un premier mémoire est soutenu début juin ; en seconde année un mémoire plus approfondi est soutenu début juillet.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Le dispositif s'adresse prioritairement aux étudiants de niveau Bac +3 (Licence d'économie ou équivalent) ayant une formation en rapport avec le contenu et les objectifs de la formation.

La formation est également ouverte à des demandeurs d'emplois âgés de 26 ans ou plus, d'un niveau Bac + 4/5, n'ayant pas nécessairement un bagage bancaire antérieur.

Il est possible d'intégrer le parcours en alternance directement en seconde année, pour une alternance d'un an. Il faut dans ce cas avoir validé une première année de master en rapport avec la formation.

## PROCÉDURES D'INSCRIPTION



L'inscription au Master CCPRO s'effectue d'abord et obligatoirement à l'Université.

Après deux étapes de sélection, d'abord sur dossier par un jury, puis après entretien avec les responsables universitaires du Master, les dossiers ainsi retenus par l'Université sont transmis aux banques via le CFPB.

L'admission définitive est conditionnée à un recrutement comme alternant dans une banque partenaire du CFPB.

Ce n'est qu'après la signature d'un contrat de professionnalisation que l'inscription au Master CCPRO devient définitive.



## CONTACTS

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion  
**Institut d'Économie d'Orléans**  
Rue de Blois  
B.P 26739  
45067 Orléans cedex 2

☎ **02 38 41 73 79**

✉ [solange.siegwald@univ-orleans.fr](mailto:solange.siegwald@univ-orleans.fr)

✉ [master.economie@univ-orleans.fr](mailto:master.economie@univ-orleans.fr)

## RESPONSABLES DU PARCOURS CCPRO DU MASTER MBFA

### › M1 - Pierre GAZÉ

Maître de conférences  
à l'Université d'Orléans

✉ [pierre.gaze@univ-orleans.fr](mailto:pierre.gaze@univ-orleans.fr)

### › M2 - Françoise LE QUÉRÉ

Maître de conférences  
à l'Université d'Orléans

✉ [francoise.le-quere@univ-orleans.fr](mailto:francoise.le-quere@univ-orleans.fr)



## › MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

## CONSEILLER CLIENTÈLE DE PROFESSIONNELS (CCPRO)